



## UNE NOUVELLE TAXE POUSSE AU CRIME

100 % libres  
...100 % vous !

# La CFE Énergies dénonce l'irresponsabilité ministérielle qui conduit à sacrifier la souveraineté électrique du pays sur l'autel de l'inconséquence budgétaire

Surnommé *“Monsieur 1 000 milliards”* par le rapporteur général du budget au regard du creusement de la dette publique depuis 7 ans, le futur ex-ministre des Finances est tout à la réécriture de son piètre bilan budgétaire. « Sans le sou », il propose de faire les poches, où qu'elles se trouvent et *« quoi qu'il en coûte »*.

Parce qu'il s'est érigé en ambassadeur zélé des superprofits de TotalEnergies à l'été 2022 lors des débats sur la loi pouvoir d'achat, le futur « ex-patron de Bercy » ne trouve rien de mieux que de proposer un nouvel impôt à la production, en l'occurrence sur les moyens de production électrique, en visant en particulier le groupe EDF dont il est supposé être un actionnaire-partenaire.

La CFE Énergies dénonce avec d'autant plus de vigueur cette proposition ministérielle que celle-ci conduirait à obérer la capacité d'investissement des électriciens français alors qu'ils font face à un mur d'investissements dans le système électrique, que ce soit à la production ou dans les réseaux. Ces investissements sont pourtant essentiels à la souveraineté électrique du pays dans la durée et aux objectifs de décarbonation et de réindustrialisation.

Ce faisant, le ministre oublie un peu facilement qu'il a déjà fait les poches d'EDF en 2022 en exigeant la livraison de 20 TWh supplémentaires d'ARENH au pire moment avec la flambée des prix de l'énergie, pour un coût pour EDF de plus de 8 milliards d'euros. Ainsi, en plus de plomber les finances publiques, il a plombé les finances d'EDF, tout en préservant les revenus des fournisseurs alternatifs qui, pour la plupart, n'ont jamais investi dans le système électrique français, et dont l'un d'entre eux vient d'être condamné pour abus d'ARENH.

La CFE Énergies s'oppose d'autant plus à ces préconisations qu'elle n'oublie pas 15 années de décisions ministérielles politiciennes, anti-économiques et anti-industrielles, qui ont profondément fragilisé le secteur électrique français en général, et l'électricien national en particulier, comme l'a démontré la commission d'enquête parlementaire de 2023.

Enième tripatouillage tarifaire avec la mauvaise comédie autour de la hausse tarifaire du 1<sup>er</sup> août liée au TURPE in fine refusée, aveuglement face aux coûts des dispositifs de soutien des énergies renouvelables, prise de risque exorbitante liée à l'obligation de financer le projet Hinkley Point en fonds propres sous l'effet d'une précipitation politique en 2016, hérésie de la fermeture de Fessenheim en 2020... les ministres successifs ont eu l'art et la manière de jouer avec le financement de l'avenir du système électrique et de la sécurité énergétique des Français !

La référence permanente aux avancées du discours de Belfort n'interdit pas non plus la procrastination ministérielle mortifère sur le financement public du programme des 6 EPR 2 ou sur le modèle économique post ARENH, certains n'hésitant pas à sacrifier la capacité d'investissement d'EDF et le principe de la couverture des coûts sur l'autel des intérêts d'industriels adeptes du chantage à l'emploi.

Pour toutes ces raisons, la CFE Énergies demande au prochain gouvernement de ne pas suivre les oracles de Bruno LE MAIRE et de tirer les leçons de cette irresponsabilité ministérielle. Et puisque le nouveau Premier Ministre préconise l'humilité, l'écoute, le respect et le dialogue, la CFE Énergies l'invite à faire confiance aux partenaires sociaux et aux salariés qu'ils représentent pour écrire l'avenir énergétique du pays sur des bases pragmatiques et responsables.